



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre de la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

CHAMPIONNATS DE BELGIQUE.

PROCEDURE :

Chaque fédération transmettra les coordonnées de son responsable pour les inscriptions aux divers championnats de Belgique à Mr Samuel BERNARD.

Toutes les inscriptions doivent être faites UNIQUEMENT par les responsables des fédérations et UNIQUEMENT PAR MAIL à l'adresse suivante :

samuelbernard73@gmail.com

Les inscriptions :

- Ø Doivent être faites 14 jours avant le championnat concerné ;
- Ø Aucune inscription ou modification en sera prise en compte si celle-ci n'émane pas du responsable désigné par sa fédération ;
- Ø Après le tirage au sort qui aura lieu le lundi qui précède le championnat, seules les modifications pour un remplacement ou un forfait seront admises. Le pêcheur qui se désiste devra justifier son remplacement ou sa non-participation au championnat de Belgique concerné (voir Chap. 7 B, généralités point 1.3).

Afin d'éviter tous problèmes, la liste des participants sera publiée, 10 jours avant le championnat concerné sur les sites : www.peches.be et www.hengelen.be.

Les droits d'inscription, à savoir un paiement par championnat, sont à verser par les fédérations 14 jours avant le championnat concerné sur le compte :

<u>Bénéficiaire</u>	BELGIAN FEDERATION OF ANGLERS (B.F.A.)
<u>Compte n°</u>	BE74 0018 0648 9907
<u>Communication</u>	exemple : 10 x C.B. Individuel

(voir Chap. 7 B, généralités point 1.1).